



Séance ordinaire du conseil municipal
Le lundi 1^{er} octobre 2012, 20 h
Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal – Séance ordinaire du 4 septembre 2012
3. Approbation du procès-verbal – Séance d'ajournement du 5 septembre 2012
4. Comptes à payer au 30 septembre 2012
5. Comité consultatif d'urbanisme – Réunion du 25 septembre 2012
6. Deuxième projet du Règlement 2012-222 – Règlement modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout de l'usage « camping » dans la zone 273-M
7. Adoption définitive du règlement 2012-224 – Modifiant le règlement de construction 2009-153 en abrogeant l'article 3.1 concernant les lois, règlements et codes spécifiquement applicables
8. Deuxième projet du Règlement 2012-225 – Modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage concernant les dimensions et la superficie minimales des résidences de villégiature
9. Premier projet du Règlement 2012-227 – Modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage par l'ajout de l'usage « multifamiliale » dans la zone 232-M
10. Dérogation mineure – Lise Arsenault (23, rue Roy à Carleton)
 - Consultation publique
 - Décision du conseil
11. Dérogation mineure – Jean-Luc Bujold (162, route 132 Ouest à Saint-Omer)
 - Consultation publique
 - Décision du conseil
12. Libération du fonds de garantie en responsabilité civile primaire – Terme 2005-2006
13. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2011-2012 – Dossier n° 00019645-1
14. Avis de motion – Règlement concernant un code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Carleton-sur-Mer
15. Résolution d'appui de la candidature de Place aux jeunes Baie-des-Chaleurs/Les Plateaux pour l'accueil du colloque 2013 de Place aux jeunes en région dans la MRC d'Avignon
16. Point d'information – Action de la Ville suite au jugement reçu le 21 août 2012 relatif à la poursuite de Lacroix et Fils Ltée c. Ville de Carleton-sur-Mer relative au Banc de Carleton
17. Demande de contribution financière par l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
18. Autres sujets
19. Période de commentaires et de questions
20. La levée de la séance